

Réunion organisée à l'initiative des services Municipaux : Prévention et Sécurité dans les transports en commun

Réunion organisée : Le mardi 27 mars 2012, à l'hôtel de ville (Mitry Mory) à 14h30

## Participants :

Lycée H. de Balzac : Monsieur GRAGNIC - Proviseur-Adjoint

Collège Erik Satie : Madame M. PIVOT - Principale-Adjointe

Collège P. Langevin : Messieurs NAHAR - Principal-Adjoint / AELTERMAN - CPE

Fcpe Erik Satie : S. LEPAGE / J. MAOUEDJ / R. JACQUENS / S. ESTEVES

CIF : Monsieur L. DURIEU / Madame C. FOUET

SNCF Ligne B Mitry : Monsieur JF MAGRE

SNCF intervention scolaire : Monsieur R. TESTE

SNCF animateur tranquillité : Monsieur R. LABABSA

Commissariat Police Mitry Mory : Madame F. BRETON / Monsieur G. QUINARD - Brigadier Chef

## Municipalité :

- Monsieur F. DJABALI - Elu aux transports
- Madame K. DOMINGUEZ - Responsable Service Transports/déplacements
- Madame Nora MESBAH - Responsable du Service Prévention
- Monsieur M. KAKI - Directeur de la Démocratie Locale et de la Citoyenneté

## Ordre du jour :

Incivilités dans les transports en commun (Etat des lieux et réflexion sur des pistes de travail)

---

## 1) ETAT DES LIEUX

### Commissariat de Police :

Pas de difficultés rencontrées sur les lignes de bus mais plutôt sur les trajets piétons entre la gare de Mitry Mory et les établissements scolaires.

### SNCF :

A chaque acte d'incivilité signalé une fiche d'incident est enregistré dans le système informatique de la Sncf, ce qui permet un suivi des actes qui sur ce tronçon de ligne sont minimes.

En moyenne 5/10 actes par mois. Janvier à Mars 2012 : 32 incidents.

Pas de jour dominant mais le créneau le plus "chaud" est 16h00/18h00.

Les incivilités sont plus significatives en fonction de l'agent en poste. Plus l'agent est formé à gérer les difficultés plus l'altercation est légère. C'est la raison pour laquelle la Sncf organise pour ses agents des formations "Médiation".

Depuis la rénovation des gares et le rehaussement des quais, quasi plus de problème de traversé des voies (pas d'incident grave à Mitry / 2011 : un incident grave à Aulnay-sous-Bois).

### FCPE Erik Satie :

Rappel que la fcpe a été sollicitée par les parents suite à des incidents sur la ligne 171.

- Agitation dès la montée des élèves dans le car,
- Montée des élèves au collège sans titre de transport ou sans validation du titre de transport,
- Des collégiens perturbent le voyage : notamment sur l'arrêt "l'Eglise" à Mitry le Neuf pour le collège,
- Langage familier des conducteurs et des collégiens,

Demande aux Courriers Ile de France (CIF) la possibilité d'identifier les collégiens perturbateurs afin d'effectuer un travail de prévention.

## CIF :

Quelques d'élèves perturbateurs (collégiens et lycéens) avec quelques "bêtises" minimales et de plus importantes - exemple : tirer la poignée de secours qui ouvre automatiquement la porte du car, risque pour les élèves près de la porte de tomber sur la chaussée.

Les bus/cars sont équipés de caméra. Possibilités d'identifier les perturbateurs en effectuant une demande officielle au Commissariat.

Rappel que les lignes 71 et 171 sont des lignes régulières et non pas uniquement à desserte scolaire.

Environ 40/50 élèves utilisent la ligne 71. Pour des raisons d'exploitations 5 conducteurs sont sur le créneau de 16h et 1 seul conducteur sur le créneau 17h - le conducteur de créneau 17h connaît les collégiens et a un contact privilégié avec ces derniers.

Les collégiens pensent que la ligne 71 leur est uniquement dédiée, ils se sont accaparés ce moyen de transport en toute impunité.

La ligne 116 est aussi sous vidéosurveillance.

## Collège Paul Langevin :

Pas de retour négatif autour de Langevin, la mise en place d'action de prévention, suite à des difficultés rencontrées précédemment, et un travail en collaboration avec le commissariat a permis de diminuer les actes d'incivilités.

## Collège Erik Satie :

Des incidents liés aux collégiens d'Erik Satie restent à la marge. Le collège compte 670 élèves, entre 40/50 prennent le bus et environ 4 à 5 perturbateurs soit 0,75% du collège.

L'identification des perturbateurs permettrait un travail de prévention.

Suite à la rencontre de ce jour, proposer aux enseignants et aux élèves de la classe professionnelle de travailler sur les métiers du transports (Madame PIVOT - Principale Adjoint se charge d'en discuter avec les enseignants concernés).

## Lycée Honoré de Balzac :

La gare routière est un atout important pour la circulation des véhicules (bus, cars et voitures). Lorsque cette dernière est utilisée correctement, elle permet la mise en sécurité des lycéens. Quelque difficulté rencontrée sur le trajet gare/lycée/gare (trajet à pied).

Incivilité importante lors de la remise des bulletins du premier trimestre : la gare routière a été saturée par un stationnement sauvage de parents d'élèves qui ont totalement bloqué un bus de 17h30 à 20h30.

Danger important pour les lycéens des courses de voitures ont lieu sur l'avenue (ligne droite) qui emmène du lycée à l'artère principale.

## 2) ACTIONS ACTUELLES

- 11 avril 2012 : intervention auprès des classes de 4<sup>ème</sup> (1 heure/classe) sur les règles de sécurité et de citoyenneté. Rappel du cadre l'égal.
- Intervention auprès des élèves de 6<sup>ème</sup> : exercices d'évacuation d'un bus.
- Utiliser le support interactif : voyageurs et citoyens (Sncf),
- Travailler avec les classes de CM2 sur la citoyenneté, la sécurité dans les gares : activité interactive questions/réponses + livret d'activités.
- Actions transversales du CM2 à la Terminales : en répondant aux demandes des enseignants et en tenant compte des établissements.
- Sensibiliser les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sur les conséquences de la fraude.
- Les lycéens ont été informés et sont dorénavant et déjà contrôlés dans les bus comme dans le Transilien.

### 3) PISTES DE REFLEXIONS

- Rendre les lignes régulières (même si à vocation scolaire) leurs vrais rôles, c'est-à-dire, permettre à tout type de public de les utiliser.
- Information commune avec les parents élus des différents établissements (Satie/Langevin/Balzac),
- Initier les élèves à la culture ferroviaire : qu'est ce que les transports en commun, conséquences de la fraude pour la SnCF, les Courriers Ile de France ... et les usagés, la sécurité, la prévention, l'information ....
- Demande aux Courriers Ile de France (CIF) la possibilité d'identifier les collégiens perturbateurs afin d'effectuer un travail de prévention.  
Pour que cela puisse avoir lieu, le Chef d'Etablissement doit contacter le Commissariat et en faire la demande.

### 4) PROPOSITIONS DE LA FCPE ERIK SATIE

- Création et distribution aux élèves-usagés des lignes 71 et 171, un message d'information rappelant les droits et devoirs de chacun (usagés et transporteurs) et les conséquences du non respect de la loi.
- Informer et responsabiliser les parents sur les conséquences du non respect de la loi de leurs enfants.
- Lors d'un premier contrôle, informer les élèves, dans un premier temps des conséquences de la fraude/de ne pas valider son titre de transport puis lors d'un second contrôle les verbaliser si besoin.
- Informer les différents partenaires des actions menées afin de relayer l'information.

### EN CONCLUSION ...

La coordination et l'information des actions communes et non communes permettront de mieux gérer les incivilités (langage familier, dégradation de matériel, injures ...) et de délits (signal d'alarme tiré sans raison ...)

**Prochaine réunion : Vendredi 28 septembre 2012 - 9h30**